• (1450)

LA DÉFENSE NATIONALE

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, je suis heureux de voir que le député pense aux emplois, car je crois que cela préoccupe spécialement tous les Canadiens. Je tiens à lui dire par votre intermédiaire que mon premier devoir en tant que ministre du Commerce est de créer des emplois au Canada par l'exportation de marchandises canadiennes.

Pendant toute la durée de nos entrentiens sur le commerce automobile, le député devrait se dire que nous vendons aujourd'hui des quantités record de marchandises canadiennes à l'étranger et que le Japon est un client extrêmement important. La balance de nos échanges avec le Japon nous est très favorable. Il faut se rappeler avant tout que les négociations doivent être conduites de façon à protéger les emplois qui existent déjà au Canada. Ceci dit, nous allons reprendre les négociations avec le Japon pour le reste de l'année et pour une nouvelle durée dans le proche avenir. Ces négociations porteront alors sur les quantités à importer. Il faut dire au député que le protectionnisme, en termes de contenu automobile ou de contenu de n'importe quel autre produit, n'est pas conforme aux intérêts du Canada, qui est un pays exportateur en conditions de libre-échange.

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LE JAPON

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, le ministre parle de libre-échange. Je me demande s'il sait vraiment comment se comportent les Japonais comme négociateurs. Le Japon est un pays qui a un taux de chômage d'environ 2.3 p. 100. Je demanderai donc bien précisément au ministre, qui se dit intéressé à créer des emplois au Canada, s'il ne voudrait pas songer à présenter en première lecture au moins un projet de loi sur le contenu canadien. A défaut, veutil nous dire quels sont exactement ses objectifs dans la négociation avec les Japonais? Quel est le minimum? Va-t-il faire en sorte qu'on en vienne à construire des voitures japonaises ayant au moins 85 p. 100 de contenu canadien?

L'hon. Gerald Regan (ministre d'État (Commerce international)): Tout d'abord, madame le Président, je dirai au député que si nous nous mettons à fixer législativement par exemple, un contenu automobile ou des mesures de protection, nos partenaires commerciaux feront de même. Les débouchés étrangers sont énormément importants pour nous qui avons nos grandes ressources, nos produits et notre faible population. Nous devons être les derniers à élever des barrières protectionnistes. Quand nous négocierons avec les Japonais, nous allons essayer d'obtenir qu'ils investissent chez nous, d'accord, mais surtout de fixer le nombre de voitures qui vont entrer au Canada. Je lui dirai que dans le domaine qui le préoccupe, celui des investissements au Canada, la compétence appartient en partie à mon collègue, le ministre de l'Industrie. Ce qui m'occupe essentiellement c'est le nombre de voitures qui peu-

Mme le Président: A l'ordre. Le député d'Etobicoke-Lakeshore (M. Robinson).

Ouestions orales

LE CHASSEUR F-18—LES RETOMBÉES INDUSTRIELLES POUR LE

M. W. Kenneth Robinson (Etobicoke-Lakeshore): C'est au ministre de la Défense nationale que je m'adresse, madame le Président. Étant donné que le Conseil de révision des achats de systèmes de défense des États-Unis a approuvé le Hornet FA-18 comme avion de combat léger, et que la marine américaine entend acheter comme prévu, 1,366 avions de ce modèle, le ministre pourrait-il nous dire quand le Canada commencera à recevoir les contrats au montant de 750 millions de dollars et les milliers d'emplois qui lui ont été promis dans le cadre de l'entente relative aux retombées industrielles d'une valeur de 3 milliards de dollars qu'il a négociée au moment où il s'est porté acquéreur de 138 avions Hornet au coût de 5 milliards de dollars?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, le député aurait mieux fait de s'adresser au ministre des Approvisionnements et Services, car c'est lui qui s'occupe des détails du contrat. Je puis assurer au député que le Canada a déjà reçu pour plus de 900 millions de dollars de retombées industrielles par suite de l'acquisition du CF-18 et que chaque province a obtenu la part et la somme qui avaient été prévues à l'origine.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA NOMINATION DE L'AMBASSADEUR À L'UNESCO

M. John Bosley (Don Valley-Ouest): Madame le Président, je m'adresse au premier ministre qui, jeudi dernier, a annoncé la nomination de M. Ian Christie Clark au poste d'ambassadeur et de délégué permanent de notre pays à l'UNESCO. Le premier ministre voudrait-il bien nous dire si ledit M. Clark est parent par alliance d'Alastair Gillespie?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): C'est le cadet de mes soucis, madame le Président.

M. Bosley: Puisque le premier ministre ne semble guère se soucier que son nouvel ambassadeur soit le beau-frère d'Alastair Gillespie, pourrait-il s'arranger, dans l'intérêt du Canada, pour faire cesser le népotisme auquel se livre le gouvernement et qui le discrédite?

M. Trudeau: Madame le Président, le député devrait avoir honte de poser des questions comme celle-là. Je crois savoir que M. Clark est un fonctionnaire de longue date du secrétariat d'État aux Affaires extérieures. Il a fait une brillante carrière dans ce ministère. Il a été envoyé temporairement dans un autre ministère. Le secrétariat d'État aux Affaires extérieures lui ayant demandé de revenir, nous sommes en mesure pour la première fois depuis de nombreuses années de nommer au siège de l'UNESCO à Paris un Anglophone parfaitement